Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

Annexe 3 (Suite)

Pratique, économique, adaptée aux échanges par Internet, elle a été adoptée par de nombreux professionnels

La photo numérique a transformé leur job

Ils sont assureur, chef de chantier, attaché de presse ou avocat... et ils ne se séparent plus de leur précieux appareil.

La photo numérique, ça m'a vraiment changé la vie, s'enthousiasme Alexa Plenier, qui fait des *repérages de lieux pour le compte* de l'agence événementielle Le Public Système. Je prends désormais des photos sans compter et je n'ai plus de problème d'archivage.» Comme elle, tous ceux qui y ont goûté ont définitivement abandonné l'appareil photo de papa. Même si les prix ont baissé, le matériel reste cher (lire l'encadré), mais il s'amortit rapidement à l'usage.

Avec l'ordinateur, les problèmes de stockage sont résolus

Peu encombrants et ergonomiques, les appareils sont dotés d'une carte mémoire qui remplace la pellicule. Avec une carte de 32 Mo, on peut prendre environ 450 photos au format standard (10 x 15 cm), de qualité honorable. De plus, l'écran de contrôle permet de vérifier instantanément la qualité du cliché. *Ensuite, il suffit d'un câble relié à* un ordinateur (mais avec Bluetooth, le système de transmission sans fil, ce n'est plus nécessaire) et d'un petit logiciel pour transférer les images en quelques secondes. Le stockage n'est plus un problème : le disque dur d'un ordinateur et/ou des cédéroms offrent maintenant des capacités quasi illimitées. Une fois que les photos sont dans l'ordinateur, on peut les retoucher à l'envi, les *imprimer (ou les faire imprimer* par un laboratoire en ligne, comme photoweb.fr), ou les envoyer par e-mail à l'autre bout du monde...

ERIC TENIN
management@prisma-presse.com



EDDIE LEBLANC, *directeur de l'agence Oxygen (relations presse).*

Il prend des photos des journalistes qu'il rencontre, puis les insère dans son fichier presse afin que son équipe de consultantes visualise ses futurs interlocuteurs.

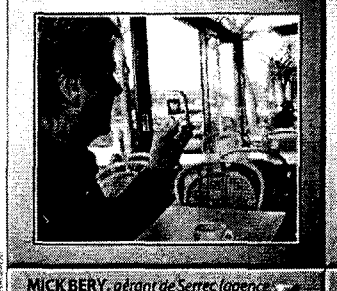
LE PLUS : grâce au portrait qu'elles ont devant elles, les attachées de presse peuvent mieux préparer leurs rendez-vous.



ETIENNE BOYER, *avocat spécialisé dans le risque industriel (risques civils).*

En cas de sinistre nécessitant une expertise, Etienne Boyer prend tout de suite des clichés et les fait parvenir par e-mail, avant de les joindre au dossier.

LE PLUS : là où il lui fallait une semaine pour envoyer un dossier à l'expert judiciaire, aujourd'hui, une journée suffit.



MICK BERY, *gérant de Serrec (agence privée de recherche pour l'industrie).*

Rien de tel qu'une photo pour prendre un employé indélicat sur le fait. Avec le *numérique, on peut faire de nombreux* clichés d'affilée en toute discrétion.

LE PLUS : lorsqu'un client est pressé, la photo est envoyée par e-mail dès la fin de la filature et le coupable, convoqué.



FRANÇOIS THION, *commissaire-priseur à Evreux (Eure).*

Quand des clients éloignés veulent des précisions sur un objet, François Thion *photographie certains détails (pieds,* placages...) et les leur envoie par e-mail.

LE PLUS : en cas de doute sur la valeur ou l'authenticité d'une pièce, il peut rapidement expédier le cliché à un confrère.



LAURENT GUENACHAUD, *franchisé chez Agenda (certification immobilière).*

Les 300 certificateurs du réseau (loi Carrez, amiante...) ont un appareil photo numérique. A chaque mission, ils prennent des clichés de ce qu'ils inspectent.

LE PLUS : les clients disent qu'avec les photos, les rapports font pro : un atout appréciable face à la concurrence.



DIMITRI PERILHOU, *chargé d'affaires chez Mécatronique (sécurité).*

Pour estimer le coût des travaux sur les sites à haut niveau de sécurité, il faut des informations très précises. Les photos lui donnent de nombreux détails.

LE PLUS : ses devis sont mieux ajustés et les risques d'erreur d'appréciation réduits. Des litiges sont ainsi évités.



NICOLAS LIBERT, *fondateur d'Ateliers, lofts et associés (immobilier).*

Les lofts à vendre sont photographiés sous toutes les coutures et exposés sur le site de l'agence. Environ 80% des biens trouvent acquéreur grâce au web.

LE PLUS : Nicolas peut faire «visiter» un loft à un internaute en lui commentant par téléphone les photos du site.



FRANCK LECORNU, *directeur clients chez DCS Fleet (location de véhicules).*

Lorsqu'une voiture est restituée, les clichés des éraflures ou des bosses sont prises et envoyées au gestionnaire du parc par e-mail. Contestation impossible!

LE PLUS : l'expert de l'assurance peut donner tout de suite son accord, à distance, pour effectuer les réparations.

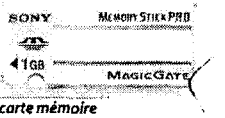
LE KIT MINIMAL INDISPENSABLE



▶ *L'appareil photo*

■ Trois principaux critères : la définition du capteur, en mégapixels (Mp), idéale entre 2,2 et 3 ; la capacité mémoire, en mégaoctets (Mo), et les fonctions comme la focale, le *zoom, la vitesse d'obturation. Le poids, la taille* et l'autonomie des batteries comptent aussi.

■ ***Combien ça coûte ?*** Environ 300 euros pour 2,2 Mp avec zoom et 16 Mo de mémoire.



▶ *La carte mémoire*

■ Il existe trois types de cartes : les Memory-Stick (compatibles Sony), les SmartMedia (très répandues) et les CompactFlash (la plus grande capacité). Une carte de 32 Mo est un minimum. Un lecteur de carte directement connecté à l'ordinateur se révèle être un plus.

■ ***Combien ça coûte ?*** 60 euros pour la carte SmartMedia de 64 Mo (900 photos).

BTS PHOTOGRAPHIE		Session 2004
Organisation et gestion commerciale		PHOGCD
Coefficient : 3	Durée : 4 heures	Page : 17/18

Annexe 3 bis

Caractéristiques	Avantages pour le client	Preuves

Objection prix	Traitement

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.